

FORMULAIRE D'INSCRIPTION - ANNEE SCOLAIRE 2024 / 2025

CIRCUITS DE RAMASSAGE SCOLAIRE P08 (STE MARIE DE CHIGNAC – ST LAURENT SUR MANOIRE)

Réservé aux élèves résidant sur le territoire du Grand Périgueux et inscrits dans l'un de ses établissements scolaires, et dans la limite des places disponibles

1^{ère} INSCRIPTION

REINSCRIPTION ► N° CLIENT : _____

(Mentionné sur la carte)
Champ obligatoire



Ne pas recharger la carte sur la boutique en ligne pour la rentrée de septembre, le Pass Bibus ouvrant accès aux circuits scolaires n'est pas disponible

L'ÉLÈVE

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

J'autorise l'utilisation de mon numéro de portable pour l'envoi de SMS en cas de perturbations importantes sur le réseau.

LE REPRÉSENTANT LÉGAL

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal / Ville : _____

E-mail : _____

Portable : _____ Fixe : _____

LA SCOLARITÉ

École : _____

Classe : _____

Trajet du matin : Ste Marie de Chignac > St. Laurent/Manoire

Ou St. Laurent/Manoire > Ste Marie de Chignac

Arrêt de montée : _____

(Les fiches horaires sont disponibles sur grandperigueux.fr)

Jours d'utilisation du circuit

Lundi matin soir Mardi matin soir Mercredi matin midi Jeudi matin soir Vendredi matin soir

Semaines d'utilisation du circuit (à compléter uniquement en cas de garde alternée)

Paires Impaires

LE TITRE DE TRANSPORT

Pass **BIBUS** annuel :

Pour rappel : Le coût annuel du Pass BIBUS est de 93€,
Votre commune prend en charge l'intégralité de ce montant.



Au-delà du 23 août une majoration de 10€ sera appliquée pour inscription tardive sauf sur présentation d'un justificatif de déménagement après cette date.

Le Pass **BIBUS** donne accès :

- Au circuit scolaire sélectionné
- Aux lignes du réseau PERIBUS

1^{ère} INSCRIPTION

Merci de compléter votre dossier avec :

- 1 photo d'identité récente (nom et prénom inscrits au dos)



VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR VOTRE CARTE A DOMICILE !

- Joindre une enveloppe non affranchie aux nom et adresse du représentant légal.

INSCRIPTIONS DU 17 JUIN AU 31 JUILLET 2024

Envoyez ou déposez votre dossier à :

Agence PÉRIMOUV'

11, rue du Président Wilson – Périgueux

Tout dossier incomplet entraînera du retard dans le traitement de votre demande.

J'ai pris connaissance de l'extrait du règlement intérieur des transports scolaires ci-joint, le règlement complet est disponible sur grandperigueux.fr (Gestion des données personnelles au dos de ce document)

Date : _____

Signature : _____

Données personnelles :

Vos données sont collectées dans le cadre du Contrat d'Obligation de Service Public (COSP) entre le Grand Périgueux et l'EPIC PERIMOUV' et sont nécessaires au bon fonctionnement de l'Agence PERIMOUV'.

Elles sont destinées à l'EPIC PERIMOUV', le cas échéant au Grand Périgueux Communauté d'Agglomération, aux transporteurs et mairies concernés par les circuits de ramassage scolaire ainsi qu'à la société UBI Transport en charge de la gestion du logiciel de création de cartes. Elles seront conservées le temps strictement nécessaire à l'accomplissement de la finalité pour laquelle elles ont été collectées.

Vos données ne sont pas vendues ou utilisées pour une finalité autre que celle évoquée précédemment et pas transférées vers un pays tiers à l'Union Européenne ou une organisation internationale.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer par courrier ou par mail à l'adresse suivante :

EPIC PERIMOUV' - Délégué à la protection des données - 16 rue du 5ème régiment de chasseurs - 24000 PÉRIGUEUX ou dpd@perimouv.fr, en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité.

En cas de difficultés en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.